

La cosmétique, un secteur porteur pour la France

Un secteur clé pour l'économie française :

- **La cosmétique est l'un des rares secteurs pour lequel la France reste leader mondial :** en 2016 la cosmétique est le deuxième secteur contributeur à la balance commerciale française (plus de 9 milliards d'excédents) avec des exportations 5 fois plus importantes que ses importations.
- **Le secteur cosmétique contribue pleinement à l'attractivité du site France :** de nombreuses entreprises du secteur produisent en France et s'engagent en faveur du "made in France". Appuyées sur une dynamique d'innovations nourries par un savoir-faire ancien, les entreprises cosmétiques maintiennent des emplois qualifiés, peu délocalisables, et créent une forte valeur ajoutée sur le territoire national.
- **Les marques de cosmétiques françaises font rayonner l'image de la France dans le monde:** elles mettent en valeur une certaine idée de l'art de vivre à la française ainsi que des savoir-faire uniques transmis au fil des générations, à l'origine de l'image de qualité associée à la cosmétique française.
- **La grande diversité des entreprises du secteur cosmétique contribue au dynamisme économique et au savoir-faire local :** du leader mondial aux TPE/PME, la France regroupe autour de ses pôles de compétitivité des entreprises à dimension mondiale avec un fort ancrage local, parfois historique, présentes à tous les maillons de la chaîne de valeur.
- **La cosmétique est un secteur d'avenir en plein développement :** tous les jours se créent de nouvelles entreprises cosmétiques autour de concepts innovants (ex: la FEBEA, qui couvre déjà plus de 95% du marché, accueille tous les ans environ 5% de nouveaux adhérents).

Des éléments méconnus / Un levier de compétitivité pour la France ?

Un secteur engagé pour l'emploi et l'entrepreneuriat

- Les entreprises cosmétiques **emploient plus de 55 000 personnes** réparties dans plus de 75 départements à travers tout le territoire français.
- Contrairement aux idées reçues, les entreprises du secteur ne sont pas constituées que de grands groupes internationaux : ce sont à plus de 82% **des TPE et des PME**.
- C'est également un des secteurs où des PME deviennent des **ETI** : 5% des entreprises cosmétiques en France sont des ETI.

- **La cosmétique contribue au développement de bassins industriels et de pôles de compétitivité à dimension mondiale** qui regroupent tous les acteurs de la chaîne de valeur (flaconnage, emballage, matières premières, logistique, centres de R&D, universités). C'est le cas de la «Cosmetic Valley» en Centre-Val de Loire, qui regroupe 460 entreprises (dont 78% de PME) et représente plus de 90.000 emplois.
- **Un secteur qui encourage l'emploi des femmes** : 57% des salariés de la filière cosmétique sont des femmes. A titre d'exemple, les femmes représentent 83% de l'effectif de la branche Parfums et Cosmétiques de LVMH.

Un acteur de proximité

- **Réparties partout sur le territoire, nos entreprises participent pleinement au dynamisme économique local et au lien social** : sans produits cosmétiques, pas de coiffeurs, pas de spa, pas d'esthéticiennes, et également moins de pharmacies. Ce sont plus de 79 000 commerces de proximité qui vendent ou utilisent nos produits et qui emploient plus de 170 000 personnes dans les villes ou les campagnes.
- **Les entreprises cosmétiques sont ancrées dans leur territoire et engagées en faveur du «made in France»** : Grasse, La Gacilly, Castres, Chartres ou Saint-Jean-de Braye, entre autres, accueillent des sites cosmétiques historiques qui font vivre le savoir-faire français et animent leur territoire d'implantation.

Un ambassadeur de l'excellence française à l'étranger

- Avec une balance commerciale qui a dépassé pour la première fois le seuil des 12 milliards d'euros d'exportations en 2016, **le secteur cosmétique est un des deux premiers secteurs contributeurs à la balance commerciale française avec plus de 9 milliards d'euros d'excédent** (+ de 50% du chiffre d'affaires réalisé hors de France, + de 25% hors de l'Union européenne).
- Le savoir-faire de nos entreprises en matière de cosmétiques est en effet reconnu dans le monde entier pour la qualité des produits et la capacité d'innovation.
- Un marché véritablement mondialisé, y compris pour les PME et TPE, qui participent largement au succès à l'exportation.

Les chiffres clés du secteur¹

- 55 000 emplois directs en France (*FEBEA*)
- 180 000 emplois directs en Europe (*Cosmetics Europe*)
- 170 000 emplois indirects (*Cosmetic Valley*)
- 57% des salariés de la filière cosmétique sont des femmes (*FEBEA*)
- 82% de TPE/PME, 18% d'ETI ou de Grands Groupes (*FEBEA*)
- La France est le premier exportateur mondial de produits cosmétiques : les exportations françaises de produits cosmétiques passent pour la première fois le seuil des 12 milliards d'euros en 2016, en progression de de 2% (*Douanes françaises*)
- L'Allemagne, le Royaume-Uni, l'Espagne et l'Italie sont les pays vers lesquels la France exporte le plus (*FEBEA*)
- Une hausse des exportations de 4,4% en 2016 (*FEBEA*)
- Une balance commerciale de 12,1 milliards d'euros, l'un des deux premiers secteurs contributeurs à la balance commerciale de la France (*FEBEA*)
- En 2015, le marché des cosmétiques en France représentait 11,2 milliards d'euros (*Panel NPD, Nielsen, IMS Health et Repères Beauty*)
- Chaque français dépense en moyenne 175€ par an pour ses achats de produits cosmétiques (*Kantar*)
- 82% des français considèrent que le secteur des cosmétiques joue un rôle important pour l'image de la France (*Etude Ipsos FEBEA*)
- Les dépenses de R&D ont représenté 1,27 milliards d'euros dans l'Union Européenne en 2015 (*Cosmetics Europe*)
- Plus de 26 000 scientifiques travaillent pour le secteur cosmétique en Europe (*Cosmetics Europe*)
- La contrefaçon de parfums et de cosmétiques est estimée à 10% du marché mondial (*FEBEA*)
- La contrefaçon de produits cosmétiques engendre une perte de : 7,8% des ventes; 51 561 emplois directs perdus (soit l'équivalent de l'emploi du secteur); 4,7 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 1,7 milliard d'euros de recettes publiques (*Rapport de l'EUIPO - Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle*).

¹ Les sources figurent en italique